



Service des affaires
communales
Place de la Taconnerie 7
case postale 3965
1211 Genève 3

Mairie de la Commune de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève 3

N/réf : 475/2024

Genève, le 10 juillet 2024

Concerne : Délibération du 21 mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

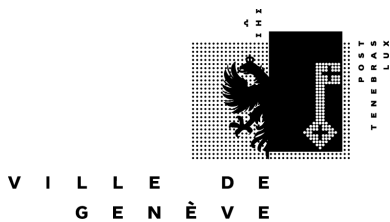
**l'approbation des comptes 2022 de la Fondation communale de droit public pour
le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève
(Fondetec)**

que nous avons soumise pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Michel Bertschy
Directeur



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PRD-357
SÉANCE DU 21 MAI 2024

**Approbation du rapport d'activité et des comptes 2022 de la Fondetec
(PRD-357)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

vu l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01);

sur proposition de la commission des finances,

décide:

à l'unanimité, soit par 62 oui

Article unique. – Le rapport annuel 2022, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2022, le tableau de financement ainsi que le rapport de l'organe de révision du 10 mai 2023 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Certifié conforme :

La Secrétaire:



Yasmine Menétrey

Le Président:



Pierre de Boccard